■ APOR Sàrl, à Fribourg, Bourguillon, Route de Bourguillon 3, c/o HC SA. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 07.02.2003. But: fourniture de services et de conseils destinés à améliorer l'efficacité d'entreprises, d'associations, d'administrations ou de personnes physiques. Capital social: CHF 20'000.--, libéré à concurrence de CHF 10'000.--. Associés: Henry-de Diesbach Jean-Baptiste, de Fribourg, à Fribourg, pour une part de CHF 10'000.--, von der Weid Emmanuel, de Fribourg, à Villarsles-Joncs, commune de Düdingen, pour une part de CHF 10'000.--. Associés: les associés Henry-de Diesbach Jean-Baptiste, et von der Weid Emmanuel, tous deux avec signature collective à deux. Organe de publication: FOSC. Journal no 801 du 12.02.2003 (00867566 / CH-217.1.001.976-0)